

## La diaspora des colons de Saint-Domingue et le monde créole : le cas de la Jamaïque

Jacques de Cauna

---

**Citer ce document / Cite this document :**

de Cauna Jacques. La diaspora des colons de Saint-Domingue et le monde créole : le cas de la Jamaïque. In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 81, n°304, 3e trimestre 1994. pp. 333-359;

doi : 10.3406/outre.1994.3230

[http://www.persee.fr/doc/outre\\_0300-9513\\_1994\\_num\\_81\\_304\\_3230](http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1994_num_81_304_3230)

---

Document généré le 13/04/2016

## Abstract

The history of the diaspora of the late colonists of Saint Domingo shortly after the Revolution is yet to be written. Following studies dedicated to their presence in Cuba and in the United States, some groundwork can be laid for a study to be done about their presence in Jamaica. On this island, there were already existing settlements of retired buccaneers, exiled huguenots and Jewish communities from Bordeaux and Bayonne of the so called « nation portugaise ». But the size of this occupation was nothing compared to the numbers which existed after the massive influx of refugees from Saint Domingo to the island between 1791 and 1804, which literally doubled the white population of Jamaica. The arrival of these colonists, though complicated by their constant going and coming to and from Saint Domingo, happened in four specific phases which corresponded directly to the various stages of the Revolution in Saint Domingo. In addition to the simple refugees who migrated first to Jamaica, the following groups also came in this chronological order : political deportees, royalist immigrants and prisoners caught at sea ; then, in 1798, most prominently, collaborators of the English occupation in Saint Domingo who followed the evacuation ; finally in 1803-1804, the last defeated survivors of the Leclerc expedition. Initially, the reception of this inflow of immigrants to Jamaica brought to light the conflicting aspects linked to a traditional opposition between French and English mentalities. But soon, under the effect of « creolisation », the integration of the privileged class of the new arrivals was perfectly realised in the local plantocracy. Their activities were concentrated primarily in the commercial sector in Kingston and on the coffee plantations in the surrounding parishes which they revived. It was also through them that the Catholic Church was rebirthed and remained, for a long time, a vital bond in a community which was characterised by strong endogamy. It would be especially interesting to evaluate precisely the economic impact that was brought about by their arrival in comparison to that which happened later in Cuba and Louisiana, most specifically in the area which they dominated, that of coffee production.

## Résumé

L'histoire de la diaspora des anciens colons de Saint-Domingue au lendemain de la Révolution reste à écrire. A la suite des études consacrées à leur présence à Cuba et aux Etats-Unis, quelques jalons peuvent être posés pour la Jamaïque où existait déjà une implantation ancienne de boucaniers retraités, d'exilés huguenots et de sépharades bordelais ou bayonnais de la « nation portugaise » sans commune mesure cependant, par ses effets, avec l'afflux massif que connaîtra l'île de 1791 à 1804, doublant la population blanche de la Jamaïque. Les arrivées, compliquées de retours temporaires et d'allées et venues constantes, se succéderont en quatre grandes phases marquées par l'évolution des troubles de Saint-Domingue : aux simples réfugiés des premiers temps viennent s'ajouter chronologiquement les déportés politiques, les émigrés royalistes, les prisonniers pris sur mer et surtout, en 1798, la grande vague des collaborateurs de l'occupation anglaise de Saint-Domingue qui ont suivi l'évacuation puis, en 1803-1804, les derniers rescapés et les vaincus de l'expédition Leclerc. L'accueil en Jamaïque de ce flot d'immigrants met d'abord en lumière les aspects conflictuels liés à une opposition historique traditionnelle des mentalités françaises et anglaises mais, bien vite, sous l'effet de la créolisation, l'intégration de la frange supérieure des nouveaux arrivants est parfaitement réalisée dans la plantocratie locale. Leurs activités se concentrent essentiellement dans le commerce à Kingston et dans les plantations caféières des paroisses environnantes qu'ils revivifient. On leur doit également la renaissance de l'Église catholique en Jamaïque, qui restera longtemps le lien d'une communauté caractérisée par une forte endogamie. Il serait surtout intéressant d'évaluer précisément l'apport économique que constitua leur arrivée, à l'image de ce qui s'est passé à Cuba ou en Louisiane, et plus particulièrement dans leur domaine de prédilection de la production caféière.

# LA DIASPORA DES COLONS DE SAINT-DOMINGUE ET LE MONDE CRÉOLE : LE CAS DE LA JAMAÏQUE

par

JACQUES DE CAUNA-LADEVIE

L'histoire de la dispersion des anciens colons de Saint-Domingue au lendemain de la Révolution reste à écrire. De trop rares études, à la suite des travaux pionniers de Gabriel Debien, en ont souligné l'intérêt et les difficultés<sup>1</sup>. Concentrées essentiellement sur Cuba, la Louisiane et les États-Unis où le phénomène a connu sa plus grande ampleur et laissé les traces les plus marquantes jusqu'à nos jours, ces études n'ont que rarement porté sur l'ensemble de l'aire de dispersion géographique de cette diaspora et moins encore sur ses importantes retombées, dans tous les domaines et principalement économiques et culturels, à un moment crucial de l'évolution historique du monde caribéen, celui où se prépare l'émergence d'identités nationales spécifiques liées aux luttes d'émancipation des contraintes coloniales. Le phénomène mériterait pourtant que l'on s'y intéresse davantage, non seulement dans une perspective comparatiste largement caribéenne, mais aussi par l'exploitation des sources locales parfois abondantes mais peu utilisées, comme c'est le cas par exemple pour la Jamaïque<sup>2</sup>. « On aimerait des précisions [...] Ce sont les historiens ou les géographes de la Jamaïque qui seuls peuvent nous les apporter », soulignait à

---

1. G. DEBIEN, « Réfugiés de Saint-Domingue aux États-Unis », *Revue de la Société d'histoire et de géographie d'Haïti*, juillet 1948 à décembre 1950; « Réfugiés de Saint-Domingue en Louisiane », *Revue de la Louisiane*, 1891-1892; « Colons de Saint-Domingue réfugiés à Cuba (1795-1815) », *Revista de Indias*, 1954-1955.

Alain YACOU, *L'émigration à Cuba des colons français de Saint-Domingue au cours de la Révolution*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Bordeaux, 1975, 660 p. dactyl.; « La présence française dans la partie occidentale de l'île de Cuba au lendemain de la Révolution de Saint-Domingue », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 275, 2<sup>e</sup> trim. 1987.

ABÉNON, CAUNA, CHAULEAU, « La diaspora des colons de Saint-Domingue et le monde créole », in *Antilles 1789. La Révolution aux Caraïbes*, Paris, Nathan, 1989.

2. Patrick BRYAN, « Émigrés. Conflict and reconciliation. The French émigrés in nineteenth century Jamaica », communication au IV<sup>e</sup> congrès de l'Association of Caribbean Historians, Mona, April 1972, in *The Jamaica Journal*, Vol. VII, n° 32, Sept. 1973.

juste titre Gabriel Debien dans les dernières lignes de son étude sur les colons passés à la Jamaïque <sup>3</sup>. L'ampleur du sujet et les recherches qu'il nécessite interdisent, dans le cadre d'une telle communication, toute prétention à l'exhaustivité ou même à la synthèse rapide. Nous nous contenterons d'ouvrir quelques pistes intéressantes, à partir de quelques questions simples pouvant alimenter la réflexion : tout d'abord, pourquoi la Jamaïque ? Choix, nécessité, facilité ? Quelle chronologie, quel rythme au flux des arrivées ? Qui sont ces colons réfugiés ou émigrés ? Quel fut leur nombre ? Comment furent-ils accueillis à Kingston ? Quelles furent les suites de ce brusque mouvement migratoire, dans la longue durée et en termes qualitatifs, pour la Jamaïque ?

### I. — LES ANTÉCÉDENTS :

#### BOUCANIERS, HUGUENOTS ET SÉPHARADES FRANÇAIS À LA JAMAÏQUE

La proximité des côtes de Saint-Domingue (150 km), qui fut sans doute l'une des premières raisons du choix de la Jamaïque comme terre d'asile par les colons de l'île française, notamment ceux du Sud, au moment des troubles révolutionnaires, explique que l'on trouve déjà, dès la période espagnole, bon nombre de Français installés dans l'île.

Il est quasiment certain que parmi les 75 étrangers recensés en 1611 par les autorités espagnoles (sur une population de 1 518 personnes dont 705 Espagnols, 106 Noirs libres, 74 Arawaks et 558 esclaves) <sup>4</sup> ont dû se trouver quelques Français, probablement d'anciens pirates installés sur l'île au hasard d'une vie aventureuse, comme ce Pedro (ou plutôt Pierre) tué par le dernier gouverneur espagnol, Cristobal Arnaldo de Ysassi en 1640, ou ces corsaires français que combattent les Espagnols en Jamaïque en 1603 <sup>5</sup>. Ils n'ont, en tout cas, laissé aucune trace patente, sauf peut-être les quelque deux ou trois toponymes dans lesquels apparaît le nom de Frenchman (près de Lacovia et Mandeville dans le Sud et près de Port-Antonio dans le Nord).

Après la conquête définitive de l'île par les Anglais en 1660, la Jamaïque, qui devint rapidement le plus grand centre de la flibuste antillaise avec le site de Port-Royal d'où partirent la plupart des grandes expéditions, a pu constituer, au même titre que d'autres îles anglaises comme Saint-Christophe, une terre d'asile

---

3. G. DEBIEN et Philippe WRIGHT, « Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque », *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 26, 1975.

4. Lettre du gouverneur Balbuena au roi, 14 juillet 1611, in *Archives générales des Indes*, 54-3-28, Audience de Santo-Domingo, Simancas. Anos 1536-1634.

5. CUNDALL et PIETERSZ, *Jamaica under the Spaniards*, Kingston, 1919, cité par H.P. JACOBS in « The French influence on Jamaica », *The Jamaican Review*, Vol. XI, 1978, p. 6.

pour tous les déclassés français des Antilles, Frères de la Côte chassés de la côte nord de Saint-Domingue par la mise en place progressive de l'autorité métropolitaine et surtout huguenots proscrits par la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685 ou les dragonnades qui l'ont précédée.

On sait avec certitude par exemple que sur les 1 846 hommes répartis en 35 navires réunis par Morgan en 1670 pour préparer le sac de Panama, un peu plus du quart (520), étaient embarqués sur huit navires français. L'ensemble de la flotte eut d'ailleurs pour point de ralliement, après Port-Royal, l'île à Vâche, située sur la côte sud de Saint-Domingue, qui était l'un des repaires favoris des boucaniers.

Plusieurs Français semblent d'ailleurs installés dès 1662 dans la paroisse de Saint Andrew, à Liguanea, dont il est dit que les 600 habitants à l'époque sont « anglais et français »<sup>6</sup>, ainsi qu'à Sainte-Catherine. Ils sont si nombreux qu'on ne peut plus les compter. On relève sur les registres les noms des Bouin, Roche, Sablé, Clisson, Mainet, Jarries, Tranchant, Faucourt, Lemoque, Declozel, Chamlet, Plisson, Causson, Tapin, Lafleur, Lépine, Thomassin, Godin, Buchier, Narvais, Pintard, Augier, Campion, Dupuy, Durant, Pelpiat, etc.

Le 28 juillet 1681, l'édit signé par le roi Charles à Hampton Court engageant les colonies anglaises à accueillir et naturaliser les huguenots français vient accroître le mouvement. Un ordre du Conseil daté de janvier 1683, par exemple, mentionne expressément 42 protestants français auxquels doit être fourni le passage « pour être transplantés dans l'île de Sa Majesté, la Jamaïque »<sup>7</sup>. De cette époque et des années qui ont suivi datent quelques patronymes bien connus dans l'île et dont quelques-uns sont encore portés par des familles jamaïcaines : Martin Rusea, Louis Galdy (le fameux survivant du tremblement de terre de Port-Royal), Elie Nazereau, Daniel Gaultier, Boucher, le marquis Gabriel Duquesne, Louis de Boneval, Perrin, le colonel du Bourgay, Pierre Valette, fondateur de la plantation de Montpellier, etc.

En ces jours où le sort des îles est encore indécis, basculant au gré des raids ou incursions d'une puissance coloniale à une autre, il s'en faut de peu que la Jamaïque ne tombe sous l'emprise française avec en 1694 une très sérieuse tentative du gouverneur de la Tortue et Côte de Saint-Domingue, Jean-Baptiste Ducasse, à la tête de 3 vaisseaux et 23 transports portant plus de 3 000 hommes. Les débarquements effectués à Morant Bay et Carlisle Bay se soldent finalement par la destruction de plusieurs plantations, dont 50 sucreries, ainsi que l'enlèvement de 1 300 esclaves et d'énormes quantités de fournitures. Mais la résistance des milices de Spanish Town a sauvé l'île de l'invasion.

6. Dr. W.A. CLAYPOLE, « The settlement of the Liguanea plain between 1655 and 1673 », *The Jamaican Historical Review*, Vol. X, 1973.

7. CUNDALL, *Governors of Jamaica in the 17th Century*, cité par JACOBS, *ibid.*

Ainsi, moins de 35 ans après l'abandon de l'île aux Anglais par le Basque Ysassi, c'est curieusement un de ses proches voisins, un Béarnais, Ducasse (qui était d'une famille de Salies de Béarn), qui menace d'enlever l'île aux Anglais.

Enfin, en 1782, la victoire de Rodney sur de Grasse aux Saintes évite à la Jamaïque une seconde tentative française qui eût été décisive après la prise de la quasi-totalité des îles anglaises du Vent. Les deux canons français du vaisseau amiral *Ville de Paris* qui flanquent la statue de Rodney à Spanish Town sont les seuls témoins aujourd'hui de cette invasion française avortée.

Bastion de la présence anglaise dans la Caraïbe, la Jamaïque, comme les autres îles, n'a pu échapper, au cours de son histoire, à une multiplicité de contacts avec l'encombrant voisin français.

A la veille de la Révolution, bon nombre de familles créoles de planteurs ont, dans leur ascendance, un boucanier retraité ou un huguenot français dont la mémoire s'est parfois conservée.

S'ajoute à ces deux substrats anciens la présence d'une forte communauté sépharade issue de familles dont la première terre d'accueil, après l'exode du Portugal ou d'Espagne sous les coups de l'Inquisition, a été dès le XVI<sup>e</sup> siècle les ports du sud-ouest de la France. Aujourd'hui encore, on peut relever en Jamaïque une bonne trentaine de noms de familles issus de cette ascendance : Acevedo, Pereira, Fernandes, Feurtado, Mendes, Lopes et De Pass (Lopes de Pas), De Sousa, Pinto, Delville, D'Aguilar, Da Costa, Deleon, Henriques, Carvalho, Rodrigues, Louis, Fonseca, Nunes, Pcynado, Dias, Abraham, Sequira, Leon, Pessou, Ximenes, Cardozo, Lindo... Présents essentiellement dans le commerce, mais aussi fréquemment propriétaires d'habitations, ces sépharades entretiennent toujours à la veille de la Révolution des liens étroits avec leurs parents et cousins d'outre-Atlantique restés à Bordeaux ou à Bayonne ou ceux des îles voisines, et notamment Saint-Domingue, comme en témoigne le cas d'Isaac Jossa qui s'embarque à Bayonne en 1772 pour passer à Saint-Domingue puis à la Jamaïque où l'appellent ses « affaires », ou encore les nombreux Delville (Jacob, Marianne, Abraham) et leur cousin Salomon Lopes Dias qui partent aussi de Bayonne pour Saint-Domingue à la même époque et dont la famille subsiste aujourd'hui à la Jamaïque <sup>8</sup>.

L'esprit créole, enfin, qui fait souvent fi des nationalismes européens au profit d'une identité commune américaine, va faciliter l'accueil des familles réfugiées de Saint-Domingue. N'allons pas imaginer cependant une situation semblable à celle qu'ont pu trouver les colons réfugiés en Louisiane où existait une vieille souche de familles françaises attachées à leurs traditions coloniales. Ici les colons français se sont rapidement fondus dans des familles locales

---

8. J. de CAUNA, « Bayonne et Saint-Domingue au XVIII<sup>e</sup> siècle. *Revue de la Société des sciences, lettres et arts de Bayonne*, n° 144, 1988, p. 98.

auxquelles ils se sont assimilés et ce n'est pas la présence d'une minorité française qui a pu attirer les colons de l'île voisine.

## II. — LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE : CHRONOLOGIE ET RYTHME DES ARRIVÉES

Ce sont les troubles révolutionnaires, puis indépendantistes, que connaît Saint-Domingue pendant une quinzaine d'années, de 1790 à 1804, qui provoquent et scandent le rythme des arrivées de Français à la Jamaïque dans des proportions hors de mesure avec tout ce qui avait pu être connu avant. On peut distinguer, en gros, quatre vagues, ou phases, d'importance inégale, tant sur le plan des volumes que de la composition socio-politique des groupes et leurs motivations.

### 1. *De 1791 à 1792 : les colons réfugiés*

Les premiers réfugiés arrivent d'abord de manière sporadique et en faibles quantités : des colons prudents qui, effrayés par la tournure que prennent les événements révolutionnaires dans l'île, préfèrent se ménager à proximité immédiate de leurs biens une savante retraite qui leur permettra de suivre d'assez près les événements sans en courir les risques. Deux événements ont joué, là, un rôle moteur et révélateur aux yeux de certains colons : le décret du 15 mai 1791 en faveur de l'égalité des hommes de couleur qui provoqua un véritable tollé et un nouvel affrontement armé entre les deux classes propriétaires (combat de Pernier du 20 août 1791 après l'affaire Ogé d'octobre 1790), et surtout le soulèvement des ateliers du Nord dans la nuit du 22 au 23 août dont la gravité n'échappa pas aux plus avisés.

Dès septembre 1791, des familles du Sud arrivent à Kingston, parfois avec leurs esclaves, et en nombre tel que, vers avril 1792, l'Assemblée s'inquiète auprès du gouverneur des conséquences d'un tel afflux et obtient que des mesures de contrôle soient prises. Le 12 décembre 1792, Sir Adam Williamson signe donc une proclamation soumettant à autorisation les débarquements ; les *custos* et chefs de milices des paroisses sont chargés de la faire appliquer et d'enquêter sur les étrangers dans leur quartier pour en rendre compte. Les

Français sont alors aussi nombreux que les autres colons blancs de l'île, selon un agent espagnol qui rend compte aux autorités de Cuba <sup>9</sup>.

Parmi ces premiers arrivants, quelques officiers tels que les frères Montaut de Monbérault, créoles de la Louisiane, ou les chevaliers de Villars-Dubreuil et Laffon de Ladébat; des politiques aussi comme Michel-Joseph Lereboure, premier maire de Port-au-Prince et son fils Augier-Marie, député de l'Assemblée coloniale du Cap, envoyés en mission pour chercher des secours <sup>10</sup>; puis fin 1792 les généraux d'Esparbès, gouverneur, et de Montesquiou-Fezençac, commandant de la partie du Sud, destitués par les commissaires civils Sonthonax et Polvérel, enfin bon nombre de familles de petits colons du Sud, les Lafosse, Durand, Lasope, Lacour, Gastumeau, Bazin, Dumaine-Bergeron, Lafargue, Ledoule, Salinière...

Au total, une population mêlée de simples réfugiés, de déportés politiques, mais aussi déjà de quelques émigrés royalistes.

## 2. De 1793 à 1797 : émigrés et prisonniers

L'exécution de Louis XVI et la déclaration de guerre anglaise du 1<sup>er</sup> février 1793 qui en fut la conséquence consomment la rupture entre les deux partis qui s'affrontent à Saint-Domingue et amènent à Kingston les partisans les plus décidés du ralliement à l'Angleterre, ceux qui veulent « soustraire Saint-Domingue au gouvernement actuel de la France » <sup>11</sup>.

Ce sont d'abord de grands colons, souvent officiers de milices, comme le baron de Montalembert, plus tard commandant de la Légion britannique d'occupation, Jean-Baptiste Digneront dont la femme vivait déjà à Londres, le chevalier de Beaunay, ancien officier de marine et gendre de Bacon de la Chevalerie, le marquis de La Rochejacquelein, Venault de Charmilly qui sera l'artisan de la remise du Môle Saint-Nicolas et de Jérémie aux Anglais en septembre 1793, Paul de Cadush, membre influent de l'Assemblée coloniale. Ils sont rejoints en avril par la petite troupe des vaincus de Port-au-Prince qui avaient tenté de résister aux commissaires civils sous la conduite du marquis de Borel et d'Anne Binsse cadet, son aide de camp. Puis, en juillet 1793, arrivent des partisans du général Galbaud, vaincu, lui aussi, au Cap.

On a du mal à distinguer, à partir de ce moment, les « passagers » volontaires des « prisonniers » saisis en mer par les corsaires sur les vaisseaux

---

9. Rapport de Manuel Gonzalès, de Kingston, 15 avril 1792, *Archives nationales de Cuba*, Correspondance, Leg. 43 ° 4, cité par Alain YACOU, *op. cit.*

10. J. de CAUNA, « Michel-Joseph Lereboure, premier maire de Port-au-Prince », *Revue de la Société haïtienne d'histoire*, n° 164, sept-déc. 1989, pp. 22-35.

11. Public Record Office London, C.O. 137/91, cité par G. DEBIEN, « Les colons... », *op. cit.*

français déclarés « de bonne prise ». La pointe du mouvement se situe en 1794 et se complique d'allées et venues difficiles à saisir. La majorité vient des quartiers encore tenus par les Français, c'est-à-dire en réalité les Noirs, le Cap, le Sud. Ils se sont regroupés dans des camps fortifiés avant de s'embarquer et avancent tous la même motivation : « la peur des brigands ». C'est une émigration que l'on voudrait temporaire, jusqu'au « retour de l'ordre », la Jamaïque étant surtout considérée comme un relais vers Londres ou les États-Unis, une terre d'attente pour des jours meilleurs que l'on veut croire prochains. Le mouvement est encouragé par des subsides distribués par le gouvernement anglais aux réfugiés et prisonniers, le *lodging money* institué début 1794. Il attire beaucoup de femmes et veuves d'officiers et de colons.

De cette époque date l'arrivée de quelques familles dont certaines ne quitteront plus l'île : les Bruslé de Beaubert, originaires de la Louisiane, les Mulonière, Magnan de La Mahautière, Gaubert de La Haye, Rousseau et Boyer de La Gautraie, Dubourg, Deschamps, Sarah Raban veuve Henriques, de Gournay, de La Gourgue, Texier, Moreau, Duvernet...

En 1795, on dénombre dans l'île 229 familles françaises qui reçoivent des secours du gouvernement anglais et 122 qui en réclament.

### *3. 1798 : la grande vague d'émigration, les collaborateurs de l'occupation anglaise*

Arrive durant l'été 1798 un véritable flot d'environ deux milliers de réfugiés qui ont suivi les troupes anglaises dans leur évacuation des quartiers de Saint-Domingue qu'elles occupaient. Ceux-là avaient pris clairement le parti des Anglais, soit en conservant leurs fonctions officielles sous leur autorité après 1794, soit en s'engageant dans les différents corps qu'ils avaient créés pour lutter contre les « brigands » : la Légion britannique de Montalembert où ont servi le comte Duquesne, le lieutenant Desgouttes, les frères Barbeyrac, le vicomte Dulau d'Allemands... Les hussards, qui en constituaient la cavalerie, comme le lieutenant de Laulanié, le cornette Vassal, le baron de Mélet..., la brigade irlandaise du colonel Walsh (famille des Walsh-Serrant à Saint-Domingue, héritière de la sucrerie Lugé), avec les capitaines Peyrellade, Gaignard, Mahé-Delaunay... Des chasseurs de Saint-Marc du colonel Dessources (Bruno Courtois des Sources et son frère Pierre dont parle Lady Nugent) viennent les chirurgiens d'infanterie Daron, Letourneau, Deynault... D'autres viennent de la légion de Contades du Môle Saint-Nicolas (ou gendarmes volontaires royaux anglais), composée de 400 colons blancs commandés par le marquis de Contades.

Ont servi aussi comme officiers les chevaliers de Montagnac, de Saint-Ours, de Villars-Dubreuil et Laffont de Ladebat, Vézien des Ombrages, Massé marquis de La Villéon, Hanus de Jumécourt, ex-maire de la Croix-des-

Bouquets, Delaforêt, Fournier de l'Hermitage, le comte Alexandre d'Hanache...

Parmi les fonctionnaires, les deux plus marquants sont Louis-Ambroise Grandjean d'Aubancourt, chef de justice à Saint-Marc pour S.M.B., qui se fera naturaliser anglais en 1804 (c'est le grand ami de Lady Nugent) et l'avocat Pierre-Joseph Laborie, haut fonctionnaire anglais au Cap qui publie à Londres en anglais en 1798 son célèbre ouvrage *The Coffee Planter* et meurt à Kingston en 1800.

Quelques négociants aussi comme Patot et Inginac (dont le fils mulâtre, Joseph-Balthazar, haut fonctionnaire haïtien, publie ses mémoires en exil à Kingston en 1843) et enfin de nombreux colons, le plus souvent en familles, comme les Fergon de Lobit, les Onffroy, originaires de Bayonne, les Espeut, Gentillot, Nicolas de Saint-Céran, Davezac de Castera, les d'Aquin, à nouveau des Bruslé de Beaubert et des Gournay, originaires de la Louisiane, les Destrac-Casenave, Teissier, qui dirigea le théâtre de Kingston, Charrest de Lauzon, le major Bonnet Péchon, qui devint cartographe de la Jamaïque, les Corre-Desgouttes, de Mondion, de Ronseray, de Léaumont, Raboteau, Cocherel, Moreau de Lassis, le chevalier de Bruges, Duverger, Delatour, Page, le marquis de Pigné-Montignac, Quoinat de Chavannes, Coustard, créole descendant de flibustiers, Baron-Boisfontaine, le marquis de Contades, de Baligand d'Heillecourt, inventeur d'un moulin à décortiquer le café, de Lamothe... pour n'en citer que quelques-uns.

Leur arrivée double d'un seul coup le nombre de réfugiés qui étaient encore à la Jamaïque. En 1800, à la suite des expulsions consécutives à l'affaire Sasportas-Dubuisson, une liste de 399 noms fut publiée qui regroupait les Français « attachés à des tâches louables » ou « de haute condition ». Ceux-là pouvaient rester, d'autres avaient été recrutés comme officiers dans un corps colonial anglais pour la Martinique.

#### 4. *L'exode de 1803-1804 : fin de la période française à Saint-Domingue*

A partir de juin 1803, avec la reprise de la guerre, arrivèrent de nombreux prisonniers faits en mer : les soldats et marins furent internés sur des pontons alors que officiers et civils circulaient librement en ville sur parole. Puis, fin 1803, vinrent les évacués de la déroute de l'expédition Leclerc au nombre de 8 000 et, plus tard, en 1808, ceux de la capitulation du général Barquier à Santo-Domingo. Mais déjà le flot était appelé à se tarir. En effet, la proclamation du 25 novembre 1803 du général Nugent ordonnait à tous les Blancs étrangers de gagner La Nouvelle-Orléans avec leurs esclaves, ce que la plupart firent, apportant ainsi à la société créole de la Louisiane une véritable renaissance dont on connaît les conséquences. Quelques autres furent attirés par les autorités espagnoles vers Cuba, principalement dans l'Orient, où l'on voulait

développer la culture du café; d'autres enfin allèrent peupler la côte nord de la Trinité.

En 1805 ne reste à la Jamaïque qu'une infime partie de la masse des réfugiés qui y étaient venus, ceux qui ont pu s'intégrer à la société locale en trouvant un moyen honorable de subsistance. C'est une petite colonie stabilisée, composée surtout de veuves, d'enfants et d'hommes âgés, qui subsiste. Presque tous sont propriétaires de plantations de café et resserrent leurs liens par de multiples mariages, créant un cousinage quasi général que les études généalogiques de Louis Malabre <sup>12</sup> mettent clairement en évidence. Des raisons religieuses, tous étant catholiques, autant que les souvenirs ou la solidarité les y poussent. Deux événements vont encore influencer, mais faiblement sur le groupe : la Restauration de 1815, qui incitera quelques-uns d'entre eux à regagner la France où beaucoup de déceptions et de difficultés attendaient ces créoles, et enfin la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti par l'édit de Charles X en 1825, qui convaincra ceux qui ne l'avaient pas encore fait, les derniers, d'opter pour la nationalité anglaise.

### III. — ARRIVÉE ET ACCUEIL À LA JAMAÏQUE : ÉTATS D'ESPRIT ET MENTALITÉS

L'accueil à Kingston de ce flot démesuré d'émigrants ne fut pas toujours des plus amènes. Des deux côtés, hôtes et arrivants, affluent les critiques, les plaintes ou récriminations.

Pronzat fils, par exemple, relate ainsi à sa tante Desclos, de Nantes, son arrivée à Kingston :

Après quinze jours de la plus belle traversée, nous avons été pris par un corsaire lettre mark [lettres de marque] de Londres, nommé l'Alexandre, qui nous a conduits le 23 juin à la Jamaïque. Nous demeurons à Kingston, ville très désagréable où Papa et Maman ont trouvé beaucoup de personnes de leur connaissance, les uns pris comme nous, les autres arrivés ici avant la guerre déclarée. Nous recevons très souvent des nouvelles de Saint-Domingue par les prises que les corsaires anglais font continuellement. La colonie est presque entièrement perdue, il n'y a que Jérémie qui s'est soutenue jusqu'à présent. Les habitants de ce quartier sont contre les commissaires et les mulâtres... Nous demeurons avec la famille Mulonnière. Quand nous sommes arrivés ici, on nous donnait cent sols par jour ainsi qu'aux autres prisonniers; mais depuis environ quinze jours, on ne nous en donne que cinquante [...] <sup>13</sup>.

---

12. Louis C. MALABRE, *The French Families of Saint-Domingo and Jamaica*, Kingston, Institute of Jamaica, Rare Books Reference Library, 1948, 4 Vol. mms.

13. Archives nationales France, DXXV80, communication aimable de Monsieur l'Ambassadeur Paul-Henri Gaschignard.

La plupart des arrivants affichent clairement leurs sentiments royalistes et l'espoir qu'ils placent en l'Angleterre. Le chevalier de Beaunay écrit sans ambiguïté, après l'exécution de Louis XVI : « On a pris le deuil et l'on désire bien que les scélérats subissent leurs châtements [...] Sa mémoire sera vengée. On est impatient de voir les Anglais débarquer à Saint-Domingue. Les émigrés recrutent un corps d'armée pour aider les Anglais à occuper la colonie [...] »<sup>14</sup>, et les réfugiés brûlent en effigie Marat, Paine et le duc d'Orléans.

La marquise de La Rochejacquelein, dont le mari avait émigré à Londres après avoir servi dans l'armée des Princes, n'hésite pas à dire aux premiers bruits de guerre : « C'est tout ce qui peut nous arriver de plus heureux et j'espère tout des Anglais ; ce seront eux qui nous sauveront la vie [...] si les Anglais ne font pas la guerre à la France, je ne sais pas ce que nous deviendrons. » En 1794, le marquis prend à Saint-Domingue le commandement de la Légion britannique du Sud, un corps d'esclaves qu'il forme lui-même, puis en 1801 il perd un bras dans un combat contre un corsaire français<sup>15</sup>.

Quant au fils, Louis, âgé de dix-sept ans et « parlant l'anglais comme le français », il prit un engagement comme enseigne dans le 20<sup>e</sup> régiment d'infanterie anglais et partit bientôt pour l'attaque de Port-au-Prince. Il n'est pas le seul à parler l'anglais, témoins ce Dunkerquois, Dominique Lemaire, qui, dans ses souvenirs d'émigration à Kingston où il fut hébergé par un « ancien ami intime », un Anglais, M. Richard Saunders, qu'il avait connu à Saint-Domingue où il était « interprète du Roi », reconnaît que dans la conjoncture malheureuse où il se retrouve, « la langue anglaise [lui] est d'une grande utilité »<sup>16</sup>. Ou encore les notables qui tiennent différentes fonctions d'intermédiaires avec les autorités anglaises, tels Venault de Charmilly, Paul de Cadush, le marquis de la Jaille, le comte Alexandre d'Hanache, le colonel de Loppinot, Cadieu, Onffroy, le marquis Massé de La Villéon, ou plus tard Louis Vendryes. On peut se persuader également que le grand ami de Lady Nugent, Louis-Ambroise Grandjean d'Aubencourt, qui sera chargé par les Anglais de la conservation des archives évacuées de Saint-Domingue à Spanish Town, parlait lui aussi couramment l'anglais.

Envers cette frange supérieure du groupe des émigrés, clairement royaliste et anglophile, on ne peut pas dire que l'accueil à Kingston fût mauvais. Au contraire, le premier mouvement est tout de compassion. On s'identifie aisément, parmi la classe supérieure des colons jamaïcains, à ceux qui viennent de subir de si épouvantables et inimaginables déboires. La marquise de La

14. Public Record Office London, War Office 1/58-10 avril 1793, pp. 219-221, cité par G. Debien.

15. Ch. de BEAUCORPS, « La famille de La Rochejacquelein aux Antilles. Souvenirs d'émigration », *Revue historique des Antilles*, 1931, pp. 1-33.

16. Abbé Georges RAFIN, « Un Dunkerquois colon à Saint-Domingue (Antilles) de 1743 à 1818, d'après les lettres inédites de Dominique Lemaire », *Bulletin de l'Union Faulconnier*, 4<sup>e</sup> année, t. IV, pp. 461-549.

Rochejacquelein trouve les Anglais « bien honnêtes », surtout l'un d'entre eux qui lui prête cent guinées ou une famille qui héberge son fils ; de même, madame de Peyrac note que dès que les malheurs de ces infortunés furent connus, dès que leur nom arriva aux oreilles des principaux habitants de la ville de Kingston, ceux-ci s'empressèrent d'offrir leurs services, leur maison et leur bourse aux émigrés <sup>17</sup>.

Un peu plus tard, l'épouse du gouverneur, Lady Nugent, évoque « les souffrances des pauvres colons de Saint-Domingue », « leur détresse », et n'hésite pas à mettre la main à la poche, selon ses propres termes (« I give all my gold pocket pieces for distribution ») pour tenter de soulager tant de misère <sup>18</sup>. L'épouse du gouverneur accueille d'ailleurs régulièrement à sa table ou pour le bal ces officiers et colons français qui, même si elle ne les comprend pas toujours très bien, ne manquent pas de la divertir. « Je ne peux écrire les noms français, avoue-t-elle, car je ne les entends pas prononcés distinctement », ce qui ne l'empêche pas de noter « qu'elle s'est très bien amusée avec les Français » <sup>19</sup>.

Le général Churchill et le colonel Gillepsie ne sont pas en reste et offrent eux aussi un bal aux dames françaises <sup>20</sup>. Quant aux dîners chez le gouverneur, ils sont l'affaire de monsieur Baptiste, le chef français, vraisemblablement de couleur, de Lady Nugent pour qui elle prend la peine de passer une matinée entière à traduire toutes les instructions en français, ce « gentleman de Saint-Domingue » ne daignant pas comprendre l'anglais <sup>21</sup>. La première dame de la Jamaïque, qui apparemment donc possède une bonne connaissance de la langue française, ne cesse d'émailler les notes de son journal d'expressions françaises telles que « nous verrons » « what a mélange », « tracasseries », « beau monde », « feu de joie », « tête-à-tête », « chère amie », « en chemise », « recherché », « suite », « déjeuner à la fourchette »... <sup>22</sup>, et elle essaye d'apprendre à jouer au « brelan » <sup>23</sup>.

Son attitude envers les Français est parfaitement significative de l'état d'esprit qui règne au sein de l'élite locale face à ces étrangers à la fois si proches et si lointains, attirants par leur élégance, leurs manières aristocratiques et leur finesse, mais si frivoles et imbus d'eux-mêmes que leurs manières d'être ne peuvent que friser le ridicule, ou tout au moins l'extravagant, pour un œil

---

17. *La vie de madame de Peyrac*, manuscrit conservé chez le général d'Aboville et cité par G. Debien, in G. DEBIEN et Ph. WRIGHT, n « Les colons de Saint-Domingue... », *op. cit.*

18. *Lady Nugent's Journal of her Residence in Jamaica from 1801 to 1805*, nouvelle édition revue par Philip Wright, Kingston, Institute of Jamaica, 1933, p. 199.

19. *Ibid.*, pp. 202, 220

20. *Ibid.*, p. 47.

21. *Ibid.*, p. 39.

22. *Ibid.*, chap. I.

23. *Ibid.*, p. 214.

anglais — amusants certes, mais vraiment pas sérieux à l'image du couple Fressinet reçu en octobre 1803 :

A cinq heures, réception de Français. Ils furent reçus dans la salle de bal et dînèrent dans la salle égyptienne. Généraux Fressinet, Brunet d'Hénin, Lefèvre, le commodore Quérandal, le capitaine Fogue, avec M<sup>me</sup> Fressinet, M. et M<sup>me</sup> Grandjean, M<sup>elle</sup> Robert, le capitaine Murray, etc., etc. Je me suis beaucoup amusée. J'étais assise entre les généraux Fressinet et d'Hénin. Le premier a des manières aristocratiques mais, comme tout Français, il n'a fait que me faire des compliments et m'a presque fait la cour. On dit qu'il était barbier avant la Révolution et je le crois facilement. Il ne fait rien que de parler de lui et de sa femme. Il assure qu'elle est si charmante et si intelligente qu'elle peut parler de tout : physique, métaphysique, etc. Bref, de tous sujets possibles de conversation. Au cours de la soirée, huit ou dix Français vinrent en plus qui appartenaient à l'état-major de plusieurs généraux. Nous eûmes une danse. J'ouvris une danse de France pour Mme Fressinet, mais ce fut une exhibition si extraordinaire que je me repentis presque de ma politesse, car ses vêtements étaient très légers, ils traînaient et donnaient l'impression qu'elle n'était pas vêtue du tout. C'est la plus gentille, bien que la plus petite, créature que j'ai jamais vue. Je ne puis avoir pitié d'elle pour les scènes désastreuses qu'elle a traversées, car elle parle de toutes les horreurs de Saint-Domingue avec un étonnant sang-froid. A minuit, tout le monde était dispersé <sup>24</sup>.

Lady Nugent note par ailleurs à plusieurs reprises cette frivolité des Français qui passent leur temps, par exemple, en de longues transactions pour une affaire d'envoi de vin (« claret ») <sup>25</sup>. S'y ajoute parfois, comme dans le cas du général Morgan, une hostilité quasi naturelle aux Anglais qu'elle ne peut pas ne pas déceler : « Je n'aime pas le général Morgan, note-t-elle, il paraît si inamical et si intrigant. On sent bien qu'il est vraiment l'ennemi juré de tout ce qui est anglais, bien qu'il affecte de professer le contraire » <sup>26</sup>. Une opinion définitive plus radicale finit par s'imposer à l'occasion de la visite du féroce général vicomte de Noailles qui voudrait éliminer tous les Noirs ayant porté les armes : « En résumé, il apparaît que, bien que les Français aient dû avoir une grande part de singe dans leur complexion et caractère primitifs, ils ont acquis maintenant plus d'une double proportion de tigre » <sup>27</sup>.

Bien entendu, cet échange d'amabilités, conséquence d'une longue et belliqueuse fréquentation historique des deux nations, trouve sa correspondance dans les plaintes formulées par certains colons fort mal accueillis à la Jamaïque, comme le rapporte un mémoire de 1807 : « Les nombreux colons [qui] se réfugièrent [...] à la Jamaïque [...] y furent exposés à l'insolence des juifs et des nègres. Les Anglais, qui se croient d'une espèce supérieure aux autres hommes, ont l'habitude de pousser les esclaves et la canaille à insulter les étrangers et surtout les Français, lorsqu'ils ne leur sont pas utiles. »

---

24. *Ibid.*, p. 180.

25. *Ibid.*, pp. 120, 166.

26. *Ibid.*, p. 168.

27. *Ibid.*, p. 138.

Lors d'une émeute populaire à la Jamaïque contre les Français réfugiés, Dessources se présenta à l'Assemblée coloniale pour se plaindre des insultes et des mauvais traitements que ses concitoyens éprouvaient continuellement : « “Vous m'avez offert, leur dit-il, une lettre de naturalisation. J'ai cru en l'acceptant être respecté. Puisqu'il en est autrement, voilà ce que j'en fais” et il déchira la lettre. On eut soin de l'apaiser et de faire cesser les provocations de la canaille juive et africaine »<sup>28</sup>.

Les militaires rescapés du désastre de l'expédition Leclerc, surtout, furent particulièrement mal reçus, comme le rapporte l'un des officiers :

J'ai vu, non de ce vil peuple, écume des villes, mais des Anglais, des négociants, blancs comme nous, lancer leurs nègres esclaves sur les officiers, les excitant comme une meute de chiens qu'on appelle à la curée, non pour les mordre mais pour insulter à plaisir et satisfaire leur basse jalousie : Chiens de Français, Nègres de Bonaparte, Valets de Rochambeau ! Boucs ! Mangeurs de grenouilles, telles étaient les injures que ces nobles insulaires faisaient vomir par leurs esclaves. On s'armait de cailloux et lorsque les nègres barraient la rue, on faisait avec ces pierres un feu de file. L'autorité n'entrait pas dans les mesquines passions des habitants, elle rendait justice ; mais pour l'obtenir il fallait avoir dix fois raison. C'est ainsi qu'un lâche négociant, marchand de fer, fut condamné à cinq cents francs d'amende pour avoir de son balcon craché sur l'épaulette d'un officier<sup>29</sup>.

Malgré les souscriptions qui s'organisent et les secours officiels qui sont distribués, on sent bien, surtout à la reprise de la guerre de 1793, que le sentiment dominant des autorités et des colons est l'inquiétude. On craint, tout à la fois et confusément, l'ennemi héréditaire aussi bien que les ferments révolutionnaires qu'il pourrait apporter : « Je surveille de près les Français depuis qu'on a essayé d'incendier la ville au début du mois d'avril, écrit le gouverneur Balcarres. Des arrestations sont faites de temps en temps. On offre des pots-de-vin énormes à mon secrétaire pour faire élargir des prisonniers. » Ce sont surtout les hommes de couleur que l'on craint car on les tient, non sans raisons, pour « patriotes », c'est-à-dire pour des agents du gouvernement révolutionnaire. En 1795, l'année où l'on craignit le plus les complots français, la réaction des autorités fut de les obliger à partir pour Saint-Domingue servir dans les troupes d'occupation anglaises. Le gouverneur Balcarres se félicite de cette mesure : « J'ai mis dehors mille des plus grands coquins de l'univers, la plupart des hommes de couleur français et une multitude de Noirs français »<sup>30</sup>.

Un contrôle pointilleux fut rapidement organisé par les autorités dès que le nombre des réfugiés augmenta sensiblement. On tenta de les confiner à

28. J.-L. CLAVIER, « Mémoire abrégé des événements de l'île de Saint-Domingue », publié par la *Revue française d'histoire d'outre-mer*.

29. LEMONNIER-DELAFOSSÉ, *Seconde campagne de Saint-Domingue du 1<sup>er</sup> décembre 1805 au 15 juillet 1809, précédée des souvenirs historiques de la première campagne*, Le Havre, 1846.

30. Public Record Office, C.O. 137/95 et 137/96. Lettres au duc de Portland des 30 mai 1795 et 27 octobre 1796.

Kingston en leur imposant une présentation régulière (tous les quinze jours) des autorisations de résidence. Déclarations à l'entrée, assignations de résidences, passeports, recensements, perquisitions, arrestations et expulsions constituèrent la panoplie judiciaire peu souriante que la plupart connurent à l'accueil. Et encore ne s'agissait-il là que des civils ou officiers prisonniers sur parole qui échappaient aux pontons sur lesquels les simples soldats se trouvèrent confinés. Il faut dire aussi que l'exemple de ce qui se passait à Saint-Domingue n'incitait pas à la confiance. La prudence fut donc la première règle, d'autant plus que l'état sanitaire de certains, notamment les rescapés de l'expédition Leclerc décimée par la fièvre jaune, pouvait susciter quelques légitimes inquiétudes.

G.W. Bridges résume l'opinion générale devant cet afflux d'immigrés, inquiétant pour la sécurité de la colonie, lorsqu'il écrit :

Les plus implacables ennemis de la Jamaïque étaient au cœur du pays et la paix intérieure de l'île, à nouveau menacée par l'afflux d'étrangers et les désordres amenés à Kingston par les émigrants français de Saint-Domingue dont la police avait beaucoup de mal à juguler les intrigues ou simplement à contenir la puissance. Une nuée de brigands nègres et de couleur avaient été introduits clandestinement de Saint-Domingue sous le vocable d'emprunt de curaçolais et ils entretenaient des rapports réguliers avec tous les rebelles de toutes sortes de l'île [...] Une pétition fut donc présentée au pied du trône, demandant que l'on soit délivré de la présence de tels étrangers qui infestaient l'île et de la surveillance de ces barbares noirs qui avaient été reconnus à plusieurs reprises, les armes à la main, dans des mouvements de rébellion complétés avec les esclaves <sup>31</sup>.

Dans l'atmosphère de psychose collective créée par la brutale éruption de l'île sœur, les pulsions xénophobes latentes d'une société arc-boutée sur la conservation de son confort moral et matériel et de ses privilèges éclatent au grand jour et obscurcissent le raisonnement. On est prêt à tout croire, à impliquer sans examen les Français de couleur dans tout nouveau mouvement qui agite l'île, notamment dans celui des hommes de couleur, beaucoup moins nombreux qu'à Saint-Domingue, qui, pour la première fois, revendiquent l'égalité civique. Le procès Lecesne-Escoffery mit clairement en lumière cette attitude. A travers Lecesne, les témoins blancs — anglais et royalistes français — déposent en fait contre le mouvement subversif général créé à leurs yeux par les tentatives d'organisation des hommes de couleur en sociétés (Société de bienfaisance et Philharmonic Society fondées par les hommes de couleur émigrés de Saint-Domingue). Le témoin Candolive affirme que :

L'objet de ces assemblées de Gens de Couleur était de les établir dans le même rang que les Blancs, en qualité de membres de l'Assemblée et d'officiers de milices. Lecesne était considéré comme le chef de ces sociétés. J'ai à ajouter que les gens de couleur deviennent

---

31. G.W. BRIDGES, *The Annals of Jamaica*, London, Frank Cass and Co., 1968, Vol. II, pp. 292-293.

chaque jour plus insolents envers les Blancs. J'ai été insulté pour m'être exprimé clairement sur ce point et suis obligé de porter des armes pour ma défense <sup>32</sup>.

Lorsque Jean-Joseph Maurenson, mulâtre prisonnier de guerre, révèle dans une longue déposition du 28 août 1795, peu de temps après la seconde « guerre des marrons » de Trelawny, que le représentant français à Philadelphie, Fauchet, a envoyé quelque cent cinquante mulâtres bilingues à la Jamaïque pour soulever les marrons et que Tallien lui a confié un paquet pour André Rigaud, le chef mulâtre du sud de Saint-Domingue, personne ne met en doute ses affirmations, qu'il reniera pourtant un mois plus tard en reconnaissant qu'il avait tout inventé pour être libéré et envoyé comme espion à Philadelphie <sup>33</sup>. Le fait qu'on ait surpris cinq prisonniers français mulâtres, dont les frères Gaspard et un certain Laplaine qu'on venait d'élargir, réfugiés chez les marrons alimente la suspicion : « Des prisonniers élargis se sont rendus au pays des marrons. Le Conseil leur attribue l'insurrection des marrons » <sup>34</sup>, écrit Lord Balcarres au duc de Portland, ce qui, pour ne pas être tout à fait faux, est peut-être aller un peu vite en besogne dans la mesure où le mouvement semble bien plutôt avoir eu pour déclencheur immédiat une punition pour vol humiliante infligée à deux d'entre eux, fouettés publiquement comme des esclaves par un ancien fugitif qu'ils avaient eux-mêmes capturé auparavant, et pour causes plus lointaines à la fois l'affaiblissement des forces de contrôle locales et surtout un conflit latent avec le nouveau superintendant de Montego Bay <sup>35</sup>.

Il est vrai cependant que, dès octobre 1793, le commissaire de la République à Saint-Domingue, Léger-Félicité Sonthonax, avait proclamé que les marrons des Montagnes Bleues étaient prêts à se soulever à son commandement et, surtout, qu'en novembre 1799, l'agent du Directoire, Philippe Roume de Saint-Laurent, créole de la Grenade et père d'un mulâtre, avait préparé un véritable plan de subversion de la Jamaïque pour lequel deux agents, l'un juif, Sasportas, et l'autre parent d'émigrés et ancien officier anglais, Dubuisson, avaient été envoyés à Kingston où ils furent arrêtés et convaincus d'avoir voulu soulever les esclaves en s'appuyant sur les marrons et les esclaves français réfugiés avec leurs maîtres dans l'île <sup>36</sup>.

---

32. House of Commons (Great Britain), Report of Debate in the House of Commons. Papers on the case Lecesne and Escoffery, cité par Patrick BRYAN in « Emigres, conflict and reconciliation. The French emigres in nineteenth century Jamaica », *Jamaica Journal*, vol. VII, n° 3, sept. 1973, pp. 13-19.

33. David GEGGUS, « The enigma of Jamaica in the 1790's. New light on the causes of slave rebellions », *The William and Mary Quarterly*, 3<sup>e</sup> Series, Vol. XLIV, April 1987, p. 282.

34. P.R.O. London, C.O. 137/95. Lettre du 23 juillet 1795.

35. D. GEGGUS, *op. cit.* Voir aussi Robert Charles DALLAS, *The History of the Maroons*, London, 1803; Michael CRATON, *Testing the Chains*; J.H. PARRY and P.M. SHERLOCK, *A short History of the West Indies*, London, 3<sup>e</sup> éd., 1971.

36. G. DEBIEN, et P. PLUCHON, « Un plan d'invasion de la Jamaïque en 1799 », *Revue de la Société haïtienne d'histoire et de géographie*, n° 119, juillet 1978.

Cette tentative, bien réelle mais peu claire, dans laquelle Dubuisson semble avoir joué un rôle d'agent double au service de Toussaint Louverture qui dévoila lui-même le projet des Anglais, est à coup sûr la plus nette qu'aient menée les Français contre l'île voisine depuis celle de Ducasse en 1694. Elle s'inscrit dans le droit fil d'une rivalité d'Ancien Régime fort ancienne qui n'a jamais cessé de marquer profondément les mentalités des uns et des autres.

#### IV. — LA VIE ET LES ACTIVITÉS DES FRANÇAIS DE LA JAMAÏQUE

En dehors de Kingston qui accueillit la majeure partie des réfugiés et, accessoirement, de Spanish Town pour des raisons administratives essentiellement, seules quelques paroisses voisines connurent une présence significative de Français, par ordre d'importance : Saint Andrew surtout où bon nombre se livrèrent à la culture du café, Saint George (aujourd'hui Portland ouest et Saint-Mary est) et Saint Thomas in the Vale (aujourd'hui nord-est de Sainte-Catherine), anciennes paroisses situées au nord de Kingston, enfin à un moindre degré, Saint David (aujourd'hui partie ouest de Saint Thomas), Saint Mary et Port-Royal (aujourd'hui Saint Andrew) <sup>37</sup>.

On peut discerner quelques domaines d'activités précis où la présence française connut une importance significative : la vie culturelle, et principalement la religion, le négoce (ou la spéculation) et surtout la culture du café.

Les indolents menant « la vie douce et tranquille » ou « la vie molle des émigrés » qu'évoquent Dulau d'Alemans et madame de Peyrac <sup>38</sup>, furent finalement peu nombreux. La plupart déployèrent une intense activité pour tenter de reconstruire leur fortune ou tout au moins de survivre : madame du Morel et sa fille, modistes au Cap, ouvrent une maison similaire à Kingston ; Hoisnard, chirurgien, crée une maternité ; Teissier dirige le théâtre ; la veuve Faucon et sa fille se lancent dans la restauration, tout comme madame Garcia et ses deux enfants ; le vieillard Luce, avec quatre enfants à charge, trouve à s'employer dans une manufacture de tabac ; Fully, Roux et Branchereaux sont charpentiers, Jolly, menuisier, Sauveur Bosh, tailleur, Nun et Allion, boulangers, Prézeau, chirurgien, Robert et Deschamps, petits entrepreneurs avec dix-huit esclaves ; l'abbé Lespinasse ouvre une pension et s'adonne à toutes sortes de spéculations commerciales ; les boulangers et tenanciers de salles de jeux fleurissent. Beaucoup se reconvertissent dans le commerce de détail, tels Pierre Desnoës,

---

37. Pour le découpage des paroisses en 1814 et leur correspondance avec les paroisses actuelles, voir Barry W. Higman, *Jamaica Surveyed. Plantation Maps and Plans of the Eighteenth and Nineteenth Centuries*, Kingston, Institute of Jamaica Publications, 1988, p. 3.

38. *Op. cit.*

Lemercier-Duquesnay, madame Fournelle, ancienne infirmière de l'Anse-à-Veau qui tient boutique « de marchandises diverses » ou Brouet, sa femme et sa sœur qui reconstituent à Kingston les magasins de vivres qu'ils tenaient au Cap... Le commerce des liqueurs semble avoir connu une faveur particulière : Pierre Denoës (maison existant encore aujourd'hui), Jean-Baptiste Duverger, Charles l'Hoste, Philippe Charrier, Armand Jacques de La Haye, Arnaud Malabre, Reynaud s'y consacrent en même temps qu'ils distribuent des vivres secs dans leurs magasins.

Ceux qui ont pu sauver quelques biens, amener quelques esclaves ou qui disposent d'une fortune suffisante deviennent propriétaires, soit d'un *pen* (la *hatte* créole ou ferme consacrée à l'élevage), d'une place à vivres (Lecesne, ancien gérant du comte de Vaudreuil, à « Harker Hall »), d'une sucrerie (comme les Sorapures), ou le plus souvent d'une caféière dans les mornes du nord-est de Kingston comme Jacques Garraud ou Michel Berquin-Duparc à Saint Andrew, les Desgouttes à Peter Hill et Moco (Saint George), les Espeut à Hope Hill (Saint George), Jacques Hérard ou Philippe Lemercier-Duquesnay qui laissent dans les années 1820-1825 de petites plantations d'une valeur de cinq mille à six mille livres à leurs héritiers<sup>39</sup>. La taille de ces propriétés varie considérablement. Ainsi, à Saint Thomas in the Vale dans les années 1840, au sein d'une même famille, Laurence Dubedat n'a que 10 acres à Bienfaisance Place alors qu'Antoine Dubedat est propriétaire de 78 acres à Peter's Retreat et James (Jacques) Dubedat de 180 acres à Mount Victoria; M.-F. Chaveaux (Mount Industry, 36 acres), J. Delatour (Liberty Hall, 25 acres), J. Desporte (Bellevue, 42 acres), et P. Ducasse (Harmony Hall, 21 acres) ont de petites propriétés alors que C.-L. Lapointe dispose de 139 acres à Highgate et Isaac de Gournay de 300 acres plantés en café<sup>40</sup>. Certains même sont propriétaires de deux plantations comme Marie-Catherine de Raymond (Friendship et Mount Pleasant à Saint David), le chevalier de Lafitte (Lovely Grove et Alexander Garden à Saint George), Jacques Armaignac (Newcastle à Saint Andrew et Gordon Hill)<sup>41</sup>. Certains ont obtenu des concessions, comme le marquis Massé de la Villéon qui acheta en outre après 1801, « par curiosité », une caféière de 118 acres dite Tranquility dans les mornes de l'ancienne paroisse de Port-Royal. Terrelongue est propriétaire de Pleasant Hill dans les hauteurs de Saint Andrew où l'on trouve aussi Antoine Pavageau<sup>42</sup>. Quant à Alexandre de Lavergne, ancien sucrier, naturalisé en 1797, il a créé par son travail dans les bois de Portland une « belle plantation » de café où il vit « très tranquillement ». Les d'Aquin, eux, s'établissent sur la caféière Highgate dans la paroisse de Saint Thomas in the Vale où sont également installés Louis Dumont

39. Jamaica Archives, Inventories, Lib. 137, 139, 140.

40. *The Jamaica Almanack*, 1840-1845, et « Malabre Papers » (Institute of Jamaica).

41. *The Jamaica Almanack*, 1817.

42. Jamaica Island Record Office, Wills, Lib. 128, 1858.

à Harmony Hall et Louis-Jean et Élisabeth Ducasse à Mount Industry, trois caféières qui resteront longtemps entre les mains de Français, par héritage ou par mariage, puisqu'en 1840 c'est un Lapointe qui est propriétaire de Highgate à la suite des d'Aquin et un Chaveaux de Mount Industry à la suite des Ducasse dont les héritiers possèdent à cette date Harmony Hall<sup>43</sup>. On retrouve là une des caractéristiques de la société rurale française d'Ancien Régime dans laquelle les alliances familiales étaient commandées d'abord par le souci de la préservation ou de l'accroissement du patrimoine foncier héréditaire.

C'est ainsi, par exemple, que le baron Henri-Stanislas de Verteuil épouse en juillet 1796 Sophie-Élisabeth, fille du chevalier Joseph-David de Montagnac, propriétaire d'une grande caféière de vingt-cinq mille livres dite Ginger Hall à Saint Thomas in the Vale et qui marie à la Jamaïque une autre de ses filles, Julie-Adélaïde, au chevalier Philippe-Auguste Laffon de Ladebat. Il s'agit là d'un monde de privilégiés, de grandes familles bien acceptées par la plantocratie locale, qui ont pu venir avec des fonds importants et souvent une grande partie de leur atelier. Le chevalier de Montagnac, père de six enfants, ancien officier du régiment de Port-au-Prince d'origine languedocienne, avait trois caféières à Saint-Domingue, dont deux dans le Sud. Il en emmena vingt esclaves à Kingston en 1794 après avoir émigré quelque temps à l'armée des Princes et à Londres. Ayant repris du service dans les troupes d'occupation anglaises à Saint-Domingue en qualité d'aide de camp de Williamson, il en revint à nouveau en 1798 accompagné de quatre-vingt-dix esclaves auxquels s'ajoutèrent bientôt les quatre-vingts qu'il acheta avec sa caféière de Ginger Hall<sup>44</sup>.

Bernard de la Gourgue, ancien membre de l'Assemblée coloniale, sa femme, une Magnan, et ses cinq enfants avaient une grande caféière et une place à vivres dans l'Artibonite. Arrivé en 1794 avec une douzaine d'esclaves domestiques qui avaient d'abord suivi sa femme à Charleston, il parviendra avec l'aide de ses frères à acheter une soixantaine d'esclaves pour travailler la caféière qu'il avait acquise dans les hauteurs de la paroisse de Port-Royal. Il y plaça aussi une dizaine de prisonniers français. Une de ses filles épousera à la Jamaïque François de Gournay.

Charles Arnould Ignace Hanus de Jumécourt, ancien maire de la Croix-des-Bouquets, d'origine lorraine, député à l'Assemblée coloniale et capitaine d'artillerie au service des Anglais, avait à Saint-Domingue une très grande sucrerie à la Croix-des-Bouquets et une caféière dans le Sud. Il passa à la Jamaïque avec son fils, sa bru et une vingtaine d'esclaves qui lui permirent d'exploiter sa caféière de Saint George.

En fait, les colons qui avaient servi comme officiers dans l'armée anglaise d'occupation de Saint-Domingue avaient obtenu de faire évacuer avec eux en

---

43. *The Jamaica Almanack*.

44. G. DEBIEN et Ph. WRIGHT, *op. cit.*, pp. 127-132.

1798 tout ou partie de leurs ateliers. Environ 3 000 esclaves passèrent alors d'un seul coup à la Jamaïque. Ainsi, le comte de Vaudreuil put faire embarquer 120 esclaves, le lieutenant-colonel Charles de Montagnac 100, le général de Loppinot 75, le colonel marquis de Contades 40, le capitaine Bryant 30, le colonel marquis de Cocherel, le lieutenant-colonel Charles de Laffite et le capitaine Charles d'Aquin, 25 chacun, le capitaine Parouty 22, le lieutenant-colonel Malabre, 20 et le marquis d'Hanache, 18 <sup>45</sup>.

Mais celui qui fit le plus parler de lui, car il était homme de couleur, est le colonel Jean-Baptiste Lapointe, partisan exalté des Anglais, qui avait coupé plusieurs têtes « au nom du roi George » dans la région de Saint-Marc où il commandait à l'époque de l'occupation <sup>46</sup>. Il arriva avec au moins une cinquantaine d'esclaves, cent soixante selon d'autres témoignages, dont la plupart ne lui appartenaient pas, et en acquit encore une trentaine avec sa caféière de Little Angels à Sainte-Catherine. Il les plaça en location ou à la briqueterie qu'il avait achetée et partit jouir de ses rentes à Londres.

Bien entendu, l'introduction de tous ces nouveaux Noirs, dont certains avaient porté les armes et d'autres pouvaient être soupçonnés de républicanisme, n'alla pas sans causer les plus grandes inquiétudes, surtout dans les campagnes d'où les plaintes affluent au départ. Mais, assez rapidement, les voisins témoignent du caractère docile et pacifique des esclaves français et surtout du bénéfice qu'apportent « leurs connaissances et leurs talents » dans la culture du café. On voit ainsi les esclaves du colonel Lapointe tailler le café chez d'Aguilar, ceux de Montagnac chez Gates et Page. Tous se félicitent de cet apport technique important.

#### V. — L'INTÉGRATION SOCIOCULTURELLE : L'ÉGLISE CATHOLIQUE, CLASSES ET COULEUR

C'est d'abord en matière de religion que l'arrivée des réfugiés français de Saint-Domingue à la Jamaïque eut l'effet le plus net, le plus visible et le plus durable. Depuis le départ des derniers Espagnols en 1660, l'Église catholique n'existait plus en Jamaïque, si l'on excepte un bref intermède à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle lié à l'arrivée sur le trône d'Angleterre du roi catholique Jacques II. C'est à une véritable renaissance que l'on assiste donc en 1792, après cent trente-sept ans d'absence, avec l'arrivée des premiers réfugiés français et, surtout, à partir de 1798 avec la venue du père Guillaume Lecun, l'ancien préfet

45. G. DEBIEN et Ph. WRIGHT, *op. cit.*, p. 118.

46. ABENON, CAUNA, CHAULEAU, *op. cit.*, p. 124.

apostolique de Port-au-Prince, et des prêtres Prévost, chapelain du régiment irlandais de Dillon, Rochanson, ex-vicaire des Cayes, Isabey, ex-curé de l'Arcahaye, Mouchet, ex-curé de Bombarde et chapelain du régiment colonial des chasseurs de Galles, et Lespinasse, ex-curé de Jérémie. Tous ces prêtres ne furent pas de grands modèles de vertu et créèrent un certain nombre de désordres, dont on trouve l'écho à Rome, en particulier avec le desservant de la chapelle espagnole, mais aussi entre eux.

La lutte d'influence pour le contrôle de la communauté que se livrèrent par exemple le père Lecun et l'abbé de Lespinasse et les démêlés cocasses ou semi-tragiques qui s'en suivirent ne manquèrent pas de conforter dans l'esprit des Anglais de l'île l'image traditionnelle du manque de sérieux des Français. Tous deux étaient des figures rocambolesques : l'abbé de Lespinasse, originaire du Mans, avait refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé et avait émigré en Angleterre. En continuelles disputes avec son supérieur ecclésiastique à Kingston, il se livrait parallèlement à des activités commerciales lucratives, dont la gestion d'une pension et d'une buvette à soldats qu'il avait créés, des intérêts dans une caféière et une boulangerie, et il s'adonnait même au jeu. Il finit par se faire expulser en 1804 par le gouverneur Nugent après avoir été excommunié par Rome et partit pour La Nouvelle-Orléans puis Baltimore <sup>47</sup>.

Quant au père Guillaume Lecun, dominicain, il n'était pas, lui non plus, un modèle de discrétion. Il avait cherché à rester à Port-au-Prince après le départ des Anglais et avait même offert ses services à Toussaint-Louverture avant de s'embarquer pour la Jamaïque. Revenu avec l'expédition Leclerc en 1801, il s'enfuit du presbytère où il était gardé à vue depuis 1804 au moment du massacre des Français, déguisé en femme puis en matelot, après s'être caché pendant un mois dans le clocher de la cathédrale. Il mourut à Kingston en 1807.

Les réfugiés d'origine dominicaine forment la quasi-totalité des catholiques de la Jamaïque que l'on estime encore en 1860 au nombre de six mille. Les Espagnols, qui ont à un moment leur propre chapelle, et les Irlandais, tel le frère Anthony Quiglye, qui officie jusqu'au 28 novembre 1798, date de son décès, viennent compléter la communauté catholique. Un cas curieux mais certainement pas unique, et en tout cas révélateur d'une certaine mobilité caribéenne liée à la religion, est celui de la famille créole d'origine irlandaise des Plunkett. Ils avaient d'abord émigré, vraisemblablement pour des raisons religieuses, d'Irlande vers Saint-Domingue où Édouard Plunkett possédait une habitation dans le Sud, avant d'être obligés de revenir en pays britannique sous le coup des troubles révolutionnaires. Naturalisé anglais en 1793, Édouard Plunkett, dont la femme résidait à Baltimore, avait, à la Jamaïque, un frère, François, qui avait épousé une demoiselle Boyer de la Gautraie, des Cayes, et une fille,

---

47. G. DEBIEN, « Un prêtre manseau dans l'aventure : Pierre-François de L'Espinasse », *Revue de la province du Maine*, 1971, pp. 385-410.

Marie, décédée en 1804, dont le tombeau est encore visible sur l'habitation que son père avait achetée à Temple Hall au nord de Kingston.

La petite chapelle de West Street, puis celles de High Holborn Street et d'Hanover Street (Harmony Hall) furent, dans la tradition de l'Ancien Régime, le véritable foyer de la communauté française, le lieu de ralliement où se préservait le lien originel, notamment à l'occasion des mariages qui révèlent une forte tendance à l'endogamie, comme le montrent les travaux généalogiques récents de Louis Malabre. Toute cette petite société n'est qu'un immense cousinage, de sorte que les familles subsistantes aujourd'hui renvoient à une foule de noms d'ancêtres domingois issus de différents quartiers de l'île. Les Lemercier-Duquesnay, par exemple, venus du Borgne et du Gros-Morne, sont alliés aux Duverger (de Saint-Marc), aux Onffroy (des Coteaux et Tiburon), aux Baron-Boisfontaine (de la Grande-Rivière du Nord), aux Jolly. Les d'Aquin sont alliés aux Lebon-Lapointe, aux Sainte-Marie, Duverger, Roux, Tardif, Marchand, Lorel, Prieur, Espeut, Dubourg, Laboubère, Daron... Isaac-Michel de Gournay, chevalier de Saint-Louis né en Bretagne et propriétaire d'une grande caféière à la Marmelade, arrivé le 22 septembre 1794 avec douze personnes et qui se fera naturaliser anglais en 1797, a marié ses six filles dans les familles d'Ustou de Casaril, Onffroy, Massé de la Villéon, l'Enfermat d'Avarole, Corre-Desgouttes et Charest de Lauzon. Son fils François a épousé Jeanne-Marie-Pauline de la Gourgue.

Par les Onffroy on retrouve les Lemercier-Duquesnay, puis les de Gournay, eux-mêmes alliés aux Lagourgue... Les Espeut, autres cousins, renvoient aux Corre-Desgouttes et aux Branday... La généalogie personnelle de Louis Malabre est à elle seule un véritable condensé des familles françaises définitivement fixées dans l'île après les derniers grands départs de 1817 (suppression des secours) et de 1833 (émancipation dans les colonies anglaises), familles dont les noms, pour la plupart, subsistent aujourd'hui à la Jamaïque : Alberga, Branday, Carvalho, Desdunes (Rossignol des Dunes), Desgouttes, Du Quesnay, Espeut, Lefebvre, Magnan, Mathon, Malabre, Marchand, Demontagnac, Pouyat, Preston (rare cas d'Anglais d'origine mais négociant en Haïti inclus dans le groupe des alliances), Salmon, Sicard, Simon, Sorapure, Vendryes, Dufour, Delahaye (Gaubert de La Haye), Desnoës (créoles de Marie-Galante passés à Saint-Domingue, originaires de Bazas près Bordeaux), de Roux (Roux), Deslandes, Lecesne, Duval, Ducasse, Léon (anciens caféiers du Port-de-Paix)...

Malgré une intégration assez rapide dans la frange supérieure de la société jamaïcaine, ces familles conservèrent assez longtemps un esprit de clan aujourd'hui disparu qui les amenait non seulement à se marier entre elles, mais aussi à agir entre émigrés français dans tous les actes de la vie publique, comme le montrent les nombreux testaments, legs, parrainages, tutorats, associations passés entre elles, qui témoignent d'une très forte solidarité due tout autant à des raisons matérielles qu'affectives. Une autre caractéristique importante de cette

communauté est qu'elle reproduit fidèlement, non pas le cadre social français, mais celui de Saint-Domingue. Bon nombre de ces familles sont de bonne noblesse, parfois peut-être désargentée comme les Montagnac (barons), de Gournay (chevaliers de Saint-Louis), d'Ustou de Casaril, d'Aquin, Onffroy (comtes), Saint-Ours (chevalier)... mais là n'est plus l'essentiel et l'on constate que le critère de sélectivité est davantage celui de l'aisance matérielle et plus particulièrement la qualité d'« habitant », c'est-à-dire de propriétaire d'une habitation. La nouvelle élite sociale créole se reconstitue ainsi curieusement sur la base noble ancienne de la propriété terrienne et parallèlement, sur le plan militaire, par des services dans la milice ou en Jamaïque dans l'émigration.

Il est bien plus difficile de suivre l'intégration à la société jamaïcaine des hommes de couleur, si tant est qu'elle eût lieu, car on peut douter qu'il en soit resté beaucoup après les mesures prises en 1795 pour les écarter. On voit pourtant en 1827 Rosette de La Forestrie (probablement issue de la famille des Bouchaud de La Forestrie qui donna la fameuse « Elvire » du *Lac de Lamartine*) laisser à sa mort une propriété de 6 649 livres acquise sur le produit d'un magasin de vivres, ou Madeleine Marteleze qui laisse vingt esclaves en 1828. D'autres comme Legite Psychiers ou Peter Petinaud n'ont en revanche que de toutes petites propriétés de moins de quatre cents livres<sup>48</sup>. Beaucoup étaient installés dans le quartier du port où ils vivaient pauvrement dans des maisons en ruines. Les femmes tenaient de petits commerces de fourniture de denrées et de boissons aux nègres; d'autres s'étaient placées comme gouvernantes (« ménagères », disait-on à Saint-Domingue) chez les Blancs de la ville, comme le montrent les donations testamentaires dont elles bénéficient : Choune Lacombe reçoit ainsi de l'argent de Louis Lubin, planteur à Saint Andrew « pour services importants rendus sur la plantation », Janice Gentillot, mulâtresse libre, reçoit une petite propriété et le revenu du loyer de sa maison pendant un an de Charles François de Baligand d'Heillecourt; Saintes, Noire libre qui a eu une fille naturelle, Élisabeth-Virginie, de Jacques Branchereau, est largement dotée à sa mort avec une maison à Rosemary Lane à Kingston et la moitié de la plantation Peter's Retreat à Saint Thomas in the Vale à la seule réserve d'hypothétiques héritiers français qui pourraient se manifester.

Mais d'une manière générale, leur situation est beaucoup plus conflictuelle et difficile que celle des émigrés blancs, en raison des craintes qu'ils inspirent et surtout du préjugé de couleur, dont la force chez les Anglais n'est certainement pas moindre que chez les Français, comme le montre la surprise manifestée par Lady Nugent à la réception du capitaine Dufour, « aide de camp de l'un des généraux des Brigands » (c'est-à-dire de l'armée d'indépendance haïtienne) : « Il ressemble davantage à un gentleman que je ne m'y attendais et, bien que

---

48. Jamaica Archives, Inventories, Lib. 143, 137, 141, cités par P. BRYANT, *op. cit.*.

mulâtre, n'est pas très sombre et a une contenance agréable [...] J'ai été surprise par sa bonne manière de parler [...] » 49.

Plus encore que les Blancs, ceux qui restèrent eurent à se fondre le plus rapidement possible dans la population locale pour être acceptés définitivement.

Resterait à savoir ce que sont devenus tous ces esclaves concentrés sur certaines caféières dans des zones rurales éloignées, comment ils ont évolué progressivement, ce qu'ils ont pu apporter à leur environnement immédiat en matière de coutumes, de techniques, de croyances particulières.

Le père Arthur Duquesnay, né à la Jamaïque en 1808 de parents domingois, trouva par exemple à Saint Thomas in the Vale, en 1838, trois cents descendants d'esclaves haïtiens vivant dans les mornes à dix-huit miles au nord de Kingston 50.

Il est probable qu'ils parlaient encore français ou créole pour que le prêtre ait pu ainsi les identifier, ce qui semble confirmé par le fait que le père Dupeyron, lorsqu'il voulut ouvrir en 1849 une école rurale dans la paroisse de Portland à Lovely Grove sur l'ancienne propriété du chevalier de la Fitte, ait dû engager comme instituteur un Français de Saint-Domingue nommé Dufour 51. Resterait à savoir si et comment ces petits groupes isolés ont pu influencer sur certains points des traditions locales, comme tendraient à le laisser supposer, par exemple, l'abondance de prénoms français tels qu'Augustine ou l'usage de termes tels que *leggins* pour désigner les légumes, ou les noms français comme *Madam Satan* ou *Frenchwoman* donnés aux sorcières dans certaines traditions folkloriques locales.

## VI. — L'APPORT ÉCONOMIQUE : LE CAFÉ

Mais, bien plus que dans le domaine linguistique ou culturel, c'est sur le plan économique qu'il conviendrait de tenter de cerner davantage l'apport des réfugiés de Saint-Domingue. Le premier domaine qui vient à l'esprit est celui du café pour lequel la tradition veut qu'ils soient à l'origine de son introduction en Jamaïque, ce qui, pour être exagéré, n'en révèle pas moins l'importance de leur apport.

S'il est difficile de chiffrer avec exactitude le nombre de caféières montées ou gérées par des Français à la Jamaïque, il faut en tout cas parler de centaines,

---

49. Ph. WRIGHT, *op. cit.*, p. 173.

50. Francis J. OSBORNE, *History of the Catholic Church in Jamaica*, Chicago, Loyola University Press, 1988, p. 192.

51. R.P. Fr. J. DELANY, *A History of the Catholic Church in Jamaica, .W.I. 1494 to 1929*, New York, Jesuit Mission Press, 1930, p. 82.

686 en 1799 selon W.G. Gardner <sup>52</sup>, et souligner l'importante avancée que connut, à la fois sur le plan technique et sur celui de la production, la culture du café à la Jamaïque grâce à l'arrivée des émigrés français dont un grand nombre étaient d'anciens caféiers du sud de Saint-Domingue, où cette culture était en plein développement quand éclatèrent les troubles révolutionnaires. L'avance technique des colons pionniers de Saint-Domingue dans ce domaine est visible non seulement à travers les témoignages des contemporains, mais également par le fait que l'un de ces Français, Pierre-Joseph Laborie, ait éprouvé le besoin de publier en anglais à Londres en 1798 un remarquable manuel technique sur cette culture : *The Coffee Planter of Saint Domingo* <sup>53</sup>, dans la préface duquel il précise clairement qu'il écrit au bénéfice des planteurs de la Jamaïque où la culture du café n'est pas encore très développée. Laborie, ancien planteur caféier du nord de Saint-Domingue, avocat et propriétaire au Cap, secrétaire de la Chambre d'agriculture et l'un des députés élus des colons à la Constituante, avait occupé de hautes fonctions sous les Anglais à Saint-Domingue. Il les suivit lors de l'évacuation de 1798 et mourut à Kingston en 1800. Devenu trop âgé et ne pouvant plus servir par les armes, « il n'a trouvé que ce moyen, dit-il dans sa préface, de manifester sa gratitude à l'Angleterre » : communiquer à la Jamaïque son expérience de planteur de Saint-Domingue. Paradoxalement, son ouvrage n'a d'ailleurs jamais été traduit en français.

Un indéniable apport qualitatif donc sur le plan des techniques de la production caféière est à mettre à l'actif des colons français émigrés de Saint-Domingue. Il y eut ce qu'on appellerait aujourd'hui un véritable transfert de technologies. Il serait également intéressant d'étudier de plus près l'effet quantitatif éventuel, bien plus difficile à préciser en raison des facteurs très divers qui peuvent intervenir. Bornons-nous, dans le cadre restreint de cette communication, à remarquer que la Jamaïque, dont la production de café était insignifiante avant 1789, inférieure même en 1763 à celle de Grenade, de Saint Kitts et de Tortola, prend après l'arrivée des colons français la première place dans l'ensemble des colonies anglaises dont elle assure plus de la moitié du total (14 467 000 livres en 1812 sur 27 690 500) <sup>54</sup>, alors que, dans le même temps, la production haïtienne diminue de 70 %, passant de 76 835 219 livres en 1789 à 43 420 270 en 1801 puis à 26 065 200 seulement en 1820 <sup>55</sup>.

Le phénomène est encore plus frappant peut-être pour le sucre <sup>56</sup>. De 141 089 831 livres en 1789, la production de Saint-Domingue tombe à

---

52. W.J. GARDNER, *A History of Jamaica*, London, Fisher Unwin, 1909.

53. T. CADELL and W. DAVIES, London, 1798. XII + 150 p., ill.

54. FRITZ-ROY AUGIER *and alii*, *The Making of the West Indies*, London, Longmans, 1960, pp. 120-124.

55. Franklin W. KNIGHT, *The Caribbean. The Genesis of a Fragmented Nationalism*, Oxford University Press, 2nd ed., 1990, p. 370.

56. J. de CAUNA, *Au temps des Isles à Sucre. Histoire d'une plantation de Saint-Domingue*, Paris, Karthala, 1987.

18 535 118 livres en 1801 et 2 517 289 livres en 1820, alors que la Jamaïque, qui ne produisait avant la Révolution pas plus de 59 000 tonnes, devient le premier producteur mondial en augmentant sa production d'environ 50 % (88 000 tonnes en moyenne de 1805 à 1809) après la perte de Saint-Domingue par les Français. De même pour Cuba qui, avant la Révolution, ne produisait qu'une dizaine de milliers de tonnes (513 142 de 1785 à 1789) et qui triple puis quintuple sa production (34 335 tonnes en 1800-1804 et 50 384 en 1820-1824) <sup>57</sup> après l'installation dans l'île d'un nombre considérable de réfugiés de Saint-Domingue. Des observations similaires pourraient être faites sur la Louisiane où arrivèrent d'un seul coup en 1809, après leur expulsion de Cuba, près de 10 000 réfugiés domingois, suivis de 1833 à 1840, après l'abolition de l'esclavage dans les colonies britanniques, par la plupart de ceux qui s'étaient réfugiés à la Jamaïque ou de leurs enfants. Résumons l'importance de cet apport d'une seule phrase empruntée à un historien louisianais : « Saint-Domingue, qui avait donné naissance à la Louisiane, l'amena à maturation » <sup>58</sup>.

En dehors de l'apport indéniable des Français de Saint-Domingue dans le domaine du café, il resterait donc à étudier plus précisément celui qu'ils ont pu amener à la Jamaïque dans le développement de l'industrie sucrière et de la production d'autres denrées ou vivres. On sait par exemple que Jean-François Pouyat (propriétaire d'une plantation à Bel Air) est à l'origine de l'introduction en Jamaïque de la banane plantain « tigre » (encore connue en créole haïtien sous le nom de *banane pouyac*) et de la variété *Gros Michel* vers 1830 <sup>59</sup>.

Partout, l'impact économique créé au début du XIX<sup>e</sup> siècle par l'arrivée de ces réfugiés domingois dans des colonies languissantes fut considérable, avec l'apport technique avancé qu'ils représentaient. Ce fut le cas notamment dans le développement de l'industrie caféière à Cuba et à la Jamaïque et de celle du sucre à la Louisiane, qui entraînèrent à leur suite l'aménagement des campagnes, l'ouverture de routes, la construction d'un habitat rural de type nouveau... Resterait surtout à étudier et à préciser leur influence sociale, l'affinement des mœurs qu'ils purent provoquer autour d'eux dans des mondes restés rustiques, par la création de journaux, de théâtres, d'écoles, l'ouverture de loges maçonniques, de clubs, de sociétés, l'introduction de modes vestimentaires et architecturales différentes, la propagation de leurs coutumes, de leur religion catholique et de leurs langues, créole et français, diffusées également par les gens de couleur et les esclaves qui les accompagnaient. Alors qu'à la Jamaïque on peut dire qu'après 1850 cette influence s'est considérablement estompée, en Louisiane et à Cuba, dans l'Orient, qui avaient accueilli la

---

57. David WATTS, *The West Indies. Patterns of Development. Culture and Environmental Change Since 1492*, Cambridge University Press, 1987, pp. 286-287..

58. Thomas FIEHRER, « From La Tortue to La Louisiane : An unfathomed legacy » (communication de l'auteur).

59. *Royal Gazette*, 7-14 November 1829.

majorité des expulsés de la Jamaïque, ce phénomène est particulièrement remarquable et ses traces restent très fortes aujourd'hui encore.

Jacques de CAUNA-LADEVIE  
(Attaché culturel, Ambassade de France, Kingston)

### RÉSUMÉ

L'histoire de la diaspora des anciens colons de Saint-Domingue au lendemain de la Révolution reste à écrire. A la suite des études consacrées à leur présence à Cuba et aux États-Unis, quelques jalons peuvent être posés pour la Jamaïque où existait déjà une implantation ancienne de boucaniers retraités, d'exilés huguenots et de sépharades bordelais ou bayonnais de la « nation portugaise » sans commune mesure cependant, par ses effets, avec l'afflux massif que connaîtra l'île de 1791 à 1804, doublant la population blanche de la Jamaïque.

Les arrivées, compliquées de retours temporaires et d'allées et venues constantes, se succéderont en quatre grandes phases marquées par l'évolution des troubles de Saint-Domingue : aux simples réfugiés des premiers temps viennent s'ajouter chronologiquement les déportés politiques, les émigrés royalistes, les prisonniers pris sur mer et surtout, en 1798, la grande vague des collaborateurs de l'occupation anglaise de Saint-Domingue qui ont suivi l'évacuation puis, en 1803-1804, les derniers rescapés et les vaincus de l'expédition Leclerc.

L'accueil en Jamaïque de ce flot d'immigrants met d'abord en lumière les aspects conflictuels liés à une opposition historique traditionnelle des mentalités françaises et anglaises mais, bien vite, sous l'effet de la créolisation, l'intégration de la frange supérieure des nouveaux arrivants est parfaitement réalisée dans la plantocratie locale. Leurs activités se concentrent essentiellement dans le commerce à Kingston et dans les plantations caféières des paroisses environnantes qu'ils revivifient. On leur doit également la renaissance de l'Église catholique en Jamaïque, qui restera longtemps le lien d'une communauté caractérisée par une forte endogamie. Il serait surtout intéressant d'évaluer précisément l'apport économique que constitua leur arrivée, à l'image de ce qui s'est passé à Cuba ou en Louisiane, et plus particulièrement dans leur domaine de prédilection de la production caféière.

### SUMMARY

The history of the diaspora of the late colonists of Saint Domingo shortly after the Revolution is yet to be written. Following studies dedicated to their presence in Cuba and in the United States, some groundwork can be laid for a study to be done about their presence in Jamaica. On this island, there were already existing settlements of retired buccaneers, exiled huguenots and Jewish communities from Bordeaux and Bayonne of the so called « nation portugaise ». But the size of this occupation was nothing compared to the numbers which existed after the massive influx of refugees from Saint Domingo to the island between 1791 and 1804, which literally doubled the white population of Jamaica.

The arrival of these colonists, though complicated by their constant going and coming to and from Saint Domingo, happened in four specific phases which corresponded directly to the various stages of the Revolution in Saint Domingo. In addition to the simple refugees who

migrated first to Jamaica, the following groups also came in this chronological order : political deportees, royalist immigrants and prisoners caught at sea ; then, in 1798, most prominently, collaborators of the English occupation in Saint Domingo who followed the evacuation ; finally in 1803-1804, the last defeated survivors of the Leclerc expedition.

Initially, the reception of this inflow of immigrants to Jamaica brought to light the conflicting aspects linked to a traditional opposition between French and English mentalities. But soon, under the effect of « creolisation », the integration of the privileged class of the new arrivals was perfectly realised in the local plantocracy. Their activities were concentrated primarily in the commercial sector in Kingston and on the coffee plantations in the surrounding parishes which they revived. It was also through them that the Catholic Church was rebirthed and remained, for a long time, a vital bond in a community which was characterised by strong endogamy. It would be especially interesting to evaluate precisely the economic impact that was brought about by their arrival in comparison to that which happened later in Cuba and Louisiana, most specifically in the area which they dominated, that of coffee production.